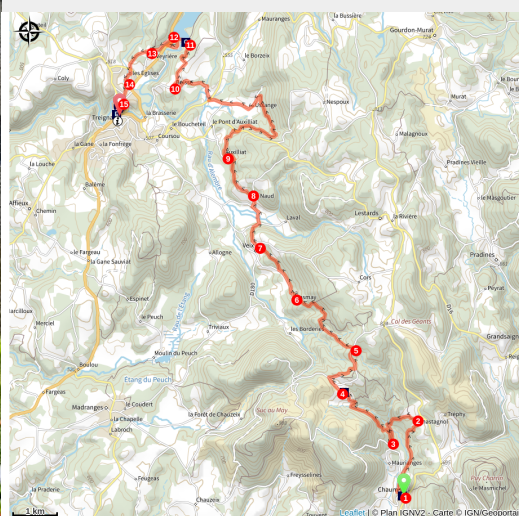


De Chaumeil à Treignac par Veix

Vallée de la Vézère – Massif des Monédières



(© J.Damase)



Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 7 h

Longueur : 25.3 km

Dénivelé positif : 735 m

Difficulté : Sportif

Type : Traversée

Thèmes : Faune et flore,
Patrimoine et architecture,
Paysage

Itinéraire

Départ : Mairie, Chaumeil

Arrivée : Place des Farges, Treignac

Balisage :  GR®  GRP®

Communes : 1. Chaumeil

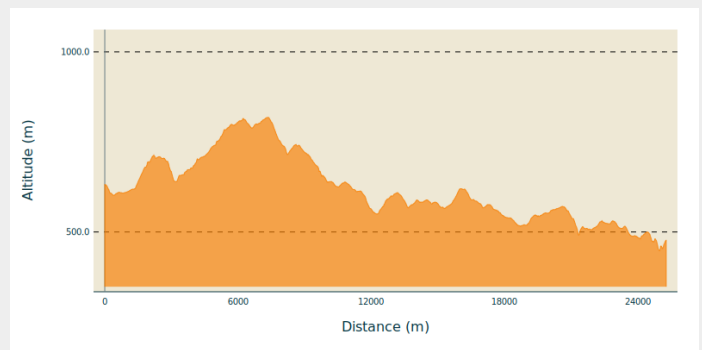
2. Saint-Augustin

3. Veix

4. Pradines

5. Treignac

Profil altimétrique

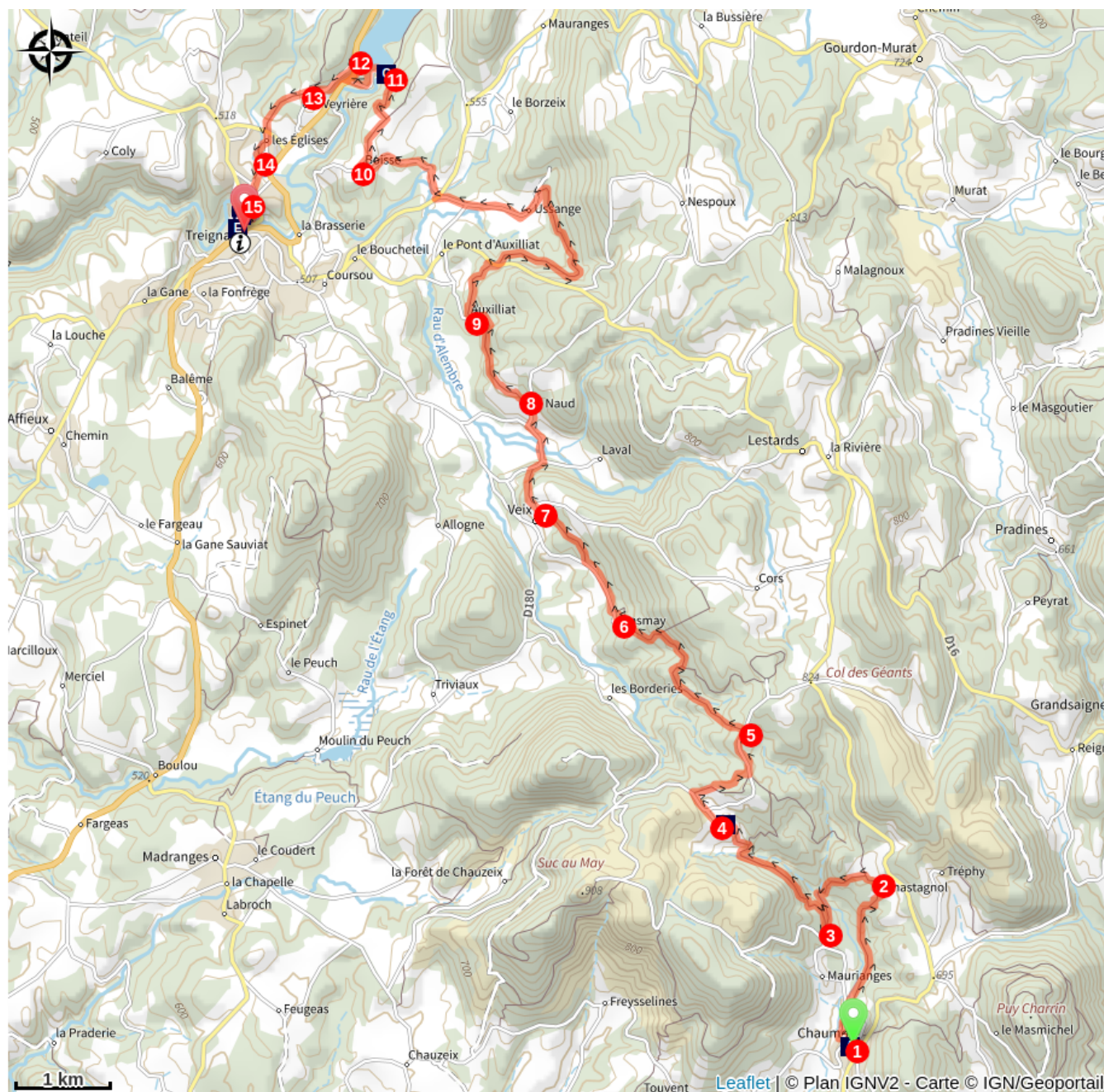


Cet itinéraire est entièrement décrit et balisé en jaune et rouge par les bénévoles de la Fédération Française de Randonnée de la Corrèze.

1. Séparation avec le GR®440, suivre le balisage GRP® jaune et rouge.
À l'église, partir à gauche, puis à droite dans une impasse. Dépasser les maisons pour s'engager dans une sente étroite. Franchir une première barrière et descendre dans les bois. Passer une seconde barrière (bien refermer les barrières) et accéder à une route. En face, un chemin pénètre dans le sous-bois, puis s'écarte du vallon pour monter jusqu'au hameau de Chastagnol.
Hébergement à la ferme équestre de Tréphy : prendre la rue à droite, puis la D32 à droite sur quelques mètres, puis un chemin à gauche.
2. Emprunter la rue à gauche sur 50 m, puis tourner à droite sur un chemin.
Obliquer à gauche et descendre vers les bois
3. Après avoir longé un champ, à l'entrée de celui-ci sous la ligne électrique, virer franchement à droite. Monter alors dans les bois par la piste principale jusqu'à la ferme de la Monédière.
4. Suivre la route à droite, puis aller en face sur la D128 sur 300 m. Quitter la route pour emprunter le chemin le plus à droite et le plus étroit. Longer ainsi une sapinière, puis descendre à travers une lande à bruyères et myrtilles sauvages. Rejoindre et s'avancer sur la D128 à gauche sur 500 mètres.
5. Quitter la route et entrer à gauche dans la sapinière. Descendre et suivre le chemin forestier tout droit jusqu'à une intersection en T. Poursuivre en montant à droite. A l'intersection suivante, poursuivre à gauche et descendre jusqu'à Lasmay.
6. Face à la maison, prendre la route à droite. Dépasser le hameau de la Combe d'environ 500 m. Bifurquer sur un chemin à droite et rejoindre Veix.
7. Prendre la route à droite qui passe devant l'église et prolonger en face par un chemin. À la route, s'avancer à droite, puis à gauche. Monter au Naud et traverser le hameau jusqu'au premier virage.
8. Après une grange, s'engager dans un chemin à gauche. Dans les bois, descendre à gauche en serpentant. Franchir un ruisseau et, à la fourche, virer à droite sur un sentier. Plus haut, suivre le sentier bordé de murets et aller en face à une intersection. Arriver ainsi à Auxilliat.

9. Aux bâtiments de pierres, suivre la ruelle à droite, puis quitter le hameau en poursuivant sur un sentier herbeux. Traverser la D16 et s'engager dans le chemin en face par un chemin qui descend sur la droite. Suivre en bas une large piste à travers bois et rejoindre Ussange par cette voie principale. Traverser le hameau et continuer par la route. Au croisement, filer tout droit et parvenir à la D157. Cheminer en face sur une piste gravillonnée jusqu'à la Boisse.
10. Dans le hameau, prendre le premier chemin à droite le long de thuyas. Passer la forêt de sapins, longer une prairie et tourner à gauche entre deux prés. Descendre dans les bois ; à la première fourche, bifurquer à droite et à nouveau à droite à la suivante, puis à gauche 50 m plus bas. Atteindre un carrefour. Jonction avec le sentier GR®440B, suivre le balisage GR® blanc et rouge.
11. Emprunter la passerelle à gauche, derrière le barrage du lac des Bariousses, remonter vers la digue et suivre la route à gauche. Avant la D 940, emprunter à droite l'ancienne route. Peu avant l'Hôtel du Lac, traverser la départementale aux Bariousses.
12. S'avancer en face sur la piste bitumée sur le début. Arriver à hauteur de la première maison.
13. Jonction avec le sentier GR®46 et 440
Continuer sur le chemin en face. Dépasser un premier cimetière et obliquer à gauche, traverser une route et poursuivre en face. Longer le second cimetière en bifurquant à droite de la fontaine Saint Méen.
14. Au bout, franchir un ruisseau sur la gauche et poursuivre à gauche. Arriver sur une petite place. Prendre la deuxième rue à droite.
15. Tourner à gauche, puis 100 m plus loin, virer à droite et descendre la charrière. Descendre à gauche au bout et franchir le Vieux Pont. Remonter, puis suivre la rue des Bans à gauche. Passer sous l'ancienne porte d'entrée (XIIème siècle) de Treignac, et rejoindre la place des Farges.

Sur votre route...



-  Eglise Saint Jacques le majeur (A)
-  Le "Saut du Loup" (C)
-  La Cité Médiévale de Treignac (E)

-  Ferme des Monédières (B)
-  Le vieux pont (D)



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN



Toutes les informations pratiques

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Terres de Corrèze - Bureau de Treignac

1 place de la République, 19 260
Treignac

accueil@terresdecorreze.com

Tel : 05 55 98 15 04

<https://www.terresdecorreze.com/>



TERRES
de CORRÈZE
Office de Tourisme



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN



Sur votre route...



Eglise Saint Jacques le majeur (A)

Cette église d'origine romane mentionnée en 1314 est dédiée à Saint Jacques le Majeur. Elle a été fortement remaniée au cours des siècles. Elle a notamment perdu au XIXe son clocher mur au profit d'un clocher couvert central. Son porche côté sud abrite un portail du XVe siècle en arc brisé dont les voussures sont composées de cinq rouleaux. Quelques anges gardent l'entrée. A noter un drôle d'animal surveille la porte de la sacristie.

Attribution : CC VEM



Ferme des Monédières (B)

Profitez de notre terrasse et de la vue pour déguster nos spécialités aux myrtilles.
Le jus, toute l'année, les sorbets, les beaux jours, et les tartes aux myrtilles en période de cueillette.

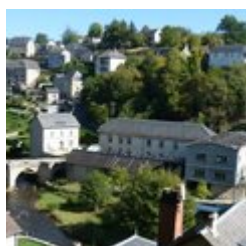
Attribution : C.Deguillaume



Le "Saut du Loup" (C)

A quelques mètres, en aval de la passerelle et au pied du barrage, la Vézère se rétrécit entre deux blocs de granit. Lors des lâchées d'eau à l'ouverture du barrage, ce premier passage forme une petite chute, mouvementée de légers rapides, endroit mythique pour les kayakistes.

Attribution : Office de tourisme V2M



Le vieux pont (D)

Signalé en 1492, son architecture permet de penser que l'ouvrage actuel est au moins de cent ans antérieur. Il comporte 3 arches dont la plus petite enjambeait un bief permettant l'écoulement de l'eau du moulin, propriété de l'hospice, bâti à l'entrée du pont. Des "retraites" sont ménagées dans les angles pour que les piétons puissent se garer lors du passage des charrettes.

Attribution : OT Vézère-Monédières-Millesources



La Cité Médiévale de Treignac (E)

Bâtie au pied des Monédières, dans les gorges de la Vézère, Treignac est une cité médiévale avec son pont du XIII^{ème} siècle, ses église et chapelles, sa halle aux grains, sa tour panoramique du XV^{ème} siècle et ses maisons à colombages qui en font une "Petite Cité de Caractère" depuis 2018. Le clocher tors de la Chapelle Notre-Dame-de-la-Paix en est d'ailleurs un illustre exemple... Etape appréciée des pèlerins de Compostelle en route sur la Voie de Rocamadour, elle est également réputée pour ses eaux vives qui en font un spot mondial de canoë-kayak.

Attribution : © J.Lautrete - OT TDC